



LA VILLE RECRUTE

UN INTERVENANT EN CHARGE DES ÉTUDES SURVEILLÉES (H/F) À TEMPS NON COMPLET

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » de 7 440 habitants, située au cœur de la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute un intervenant en charge des études surveillées (h/f) pour son service Scolaire et Restauration, rattaché au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, par voie contractuelle.

MISSIONS

- Assurer la surveillance des enfants des écoles élémentaires pendant les études surveillées du lundi au vendredi (sauf mercredis et jours fériés) de 16h30 à 18h00 (uniquement en périodes scolaires) :
- 16h30 : accueil des élèves participant à l'étude surveillée,
- 16h30-17h00 : temps du goûter,
- 17h00-18h00 : étude surveillée dans une salle de classe,
- 18h00 : fin de l'étude et transmission des enfants aux parents.
- Aider les enfants pour la réalisation de leurs activités scolaires pendant les études surveillées.
- Procéder au pointage des présences.

COMPÉTENCES REQUISES

- Titulaire d'un Baccalauréat minimum.
- Expérience d'encadrement d'enfants souhaitée.
- Ponctualité et assiduité.
- Rigueur et respect des règles de sécurité.
- Appétence pour la pédagogie.
- Sens du service public et du travail en équipe avec des agents communaux et enseignants.
- Sens de l'accueil, de l'écoute et de diplomatie.
- Discrétion, autonomie, patience, écoute, adaptabilité et esprit d'initiative.

Rémunération : selon délibération en vigueur et catégorie de l'intervenant recruté. Rémunération horaire après service fait (vacations effectuées le mois N rémunérées sur le mois N+1).

Temps de travail : Temps non complet à raison de 6h00 hebdomadaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires).

Poste à pouvoir à compter du 02 septembre 2024.